République Française - Elections Législatives du 21 mars 1993

Candidat

René
Souchon

50 ans

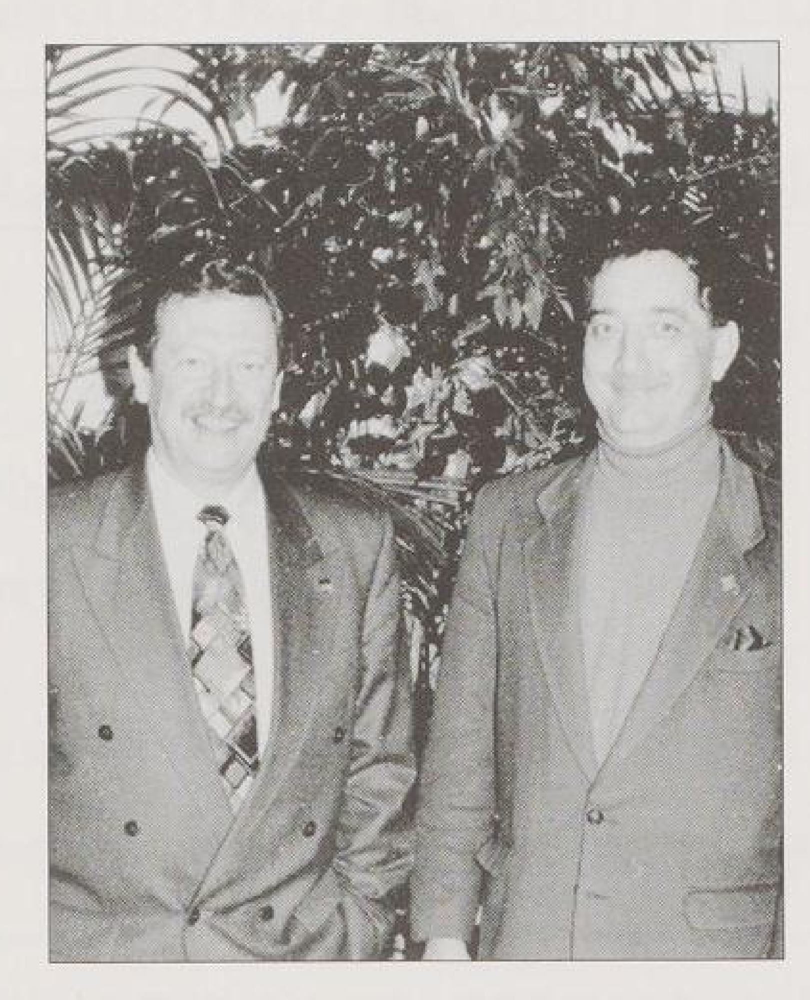
Profession :
Inspecteur Général de l'Agriculture

Maire d'Aurillac

Président du District du Bassin d'Aurillac

Conseiller Général du Cantal

Ancien Ministre



Suppléant

Jacques
Markarian

47 ans

Profession :
Médecin Anesthésiste

Maire de Crandelles

Conseiller Général du Cantal

Président Délégué de la Mission Locale pour l'insertion des Jeunes.

Candidats de l'Alliance des Français pour le Progrès

Chère électrice, Cher électeur,

Nous vivons une période trouble au plan politique où les trahisons, les changements d'étiquette se multiplient au gré des ambitions personnelles. Je reste, pour ma part, fidèle et loyal aux engagements que j'ai pris ainsi qu'aux hommes et aux femmes qui m'ont toujours soutenu.

Mon engagement politique est fondé sur la lutte pour plus de justice, plus d'égalité, plus de fraternité entre les hommes. C'est un combat qui est plus que jamais d'actualité. C'est pourquoi, dans la vie de tous les jours, je m'efforce d'aider ceux qui se tournent vers moi sans considération pour leur appartenance politique ou religieuse.

J'ai aussi, vous le savez, le souci constant de l'action et de l'efficacité. Je mets l'un et l'autre au service de notre département parce que j'aime le Cantal avec passion et que je voudrais le voir prospérer.

L'honnêteté, la morale, la rigueur ne se proclament pas, elles se prouvent par un comportement quotidien.

Aux grandes déclarations d'intention de la plupart des candidats, aux promesses sans suite auxquelles le Député sortant vous a habitué(e), je préfère les preuves de mon action passée. Elles sont le fruit du travail, du sérieux, du courage, elles sont une garantie pour demain.

Rappelez-vous qui est à l'origine de cesréalisations :

- La loi sur la Montagne, la loi sur la forêt ;
- La côte des Estresses, le Pas du Laurent ;
- Le Marché aux Bestiaux, l'Abattoir d'Aurillac ;
- Le District du Bassin d'Aurillac, la Charte de la Vallée de la Jordanne ;
- Le Développement de l'Enseignement Supérieur à Aurillac ;
- La création et l'extension sur la zone rurale de la Mission Locale pour l'Insertion Sociale et Professionnelle des Jeunes.

Pour moi, comme pour mon ami, Jacques Markarian, les promesses faites doivent être tenues ; c'est pourquoi nous vous proposons un contrat en 10 points.

"Chez nous, rien n'est donné, tout se mérite"...

.../...

JE M'ENGAGE

Nous vous proposons ce contrat...

ENGAGEMENTS NATIONAUX :

1. Défendre les acquis sociaux.
2. Défendre les territoires ruraux et l'aménagement du territoire à travers une grande loi d'orientation agricole et rurale.
3. Proposer un meilleur partage du travail et de la richesse pour créer des emplois.
4. Défendre le service public de l'Education Nationale.

ENGAGEMENTS LOCAUX :

5. Mise en place d'un plan de développement du Cantal basé sur la valorisation de notre environnement et le dévelopement du tourisme de nature.
6. Assurer le désenclavement routier (priorité RN 122 St-Mamet – Rouziers). Prévoir la réfection du tunnel du Lioran.
7. Améliorer le service ferroviaire.
8. Développer l'Enseignement Supérieur.
9. Accroître le rôle de la Mission Locale rurale pour l'Insertion des Jeunes ainsi que la formation professionnelle débouchant sur l'emploi.
10. Amplifier l'action économique du District du Bassin d'Aurillac.

Si nous sommes élus...

"Chez nous, une parole est une parole" !

René Souchon

Jacques Markarian

Vu le Candidat